



"Du Caire à Ouagadougou : vers l'interdiction totale des Mutilations génitales féminines (MGF)". C'est sous ce thème que s'est ouverte le lundi 9 novembre 2009 la rencontre de haut niveau sur les MGF, sous la présidence de la Première dame du Burkina Faso Mme Chantal Compaoré.

Après le Caire en 2003 et 2008, Ouagadougou accueille la troisième réunion de haut niveau sur les Mutilations génitales féminines (MGF). Des femmes et des hommes, issus de toutes les couches sociales des différents pays d'Afrique, sont venus joindre leurs voix à celle de Chantal Compaoré, première Dame du Burkina Faso, pour encore une fois s'élever contre les MGF. Ce, dans l'espoir de voir l'Afrique se débarrasser définitivement de cette "gangrène" qui n'a que trop duré sur le continent, malgré les actions engagées depuis des décennies. Les personnalités qui se sont succédé à la tribune, de la ministre de l'Action sociale du Burkina Faso, Mme Pascaline Tamini, à Mme Chantal Compaoré, en passant par la première Dame de la Guinée-Bissau, Mme Mariama Mané Sanha et la vice-présidente du Sénat de la République italienne, fondatrice de l'ONG "No peace without justice" (NPWJ) Mme Emma Bonino ,toutes ont reconnu que les MGF ont la peau dure. Elles ont appelé de ce fait à une action forte pour arriver à bout du fléau. Aussi, la rencontre de Ouagadougou s'inscrit dans une dynamique de recherche concertée de solutions pour l'élimination effective de l'excision, par l'adoption et l'application de lois anti-MGF dans les différents pays d'Afrique.

En effet, si certains pays d'Afrique occidentale disposent d'une loi spécifique sur les MGF dont l'application est une priorité, d'autres hésitent encore à emboîter le pas. Dans ce sens, la première Dame du Burkina Faso a plaidé pour une prise de mesures législatives réprimant les MGF pour assurer la cohérence des actions de lutte et leur durabilité. "L'hésitation de certains pays à adopter les textes de loi condamnant ouvertement l'excision et le refus catégorique de bien d'autres à légiférer sur cette tragédie humaine, hypothèquent chaque année, la vie de millions de femmes et de filles, "a-t-elle regretté. Certes des avancées notables ont été enregistrées dans la lutte. Il s'agit entre autres de l'adoption du protocole de Maputo , la création de plans d'action nationaux ; la création d'organismes nationaux indépendants pour la protection des droits de la personne ainsi que la fonction d'Ombudsman.

Toutefois, il faut reconnaître que beaucoup reste à faire. A titre d'exemple, la République de Djibouti enregistre encore 93% de taux de prévalence, selon la représentante de la première Dame de Djibouti. Face à cette situation, Mme Chantal Compaoré a lancé un cri du cœur : "je voudrais lancer un appel à tous les Etats africains afin qu'ils coopèrent à tous les niveaux pour accélérer l'élimination de la pratique surtout par l'adoption et l'application de textes de loi". En fait, l'idée de la première Dame est de voir un sursaut d'orgueil continental se dégager en faveur de l'élimination totale des MGF. Et, c'est aussi l'avis de la première Dame de la Guinée-Bissau qui renchérit en ces termes : "Je voudrais lancer un vibrant appel aux donateurs et aux bonnes volontés, d'apporter un précieux soutien à notre plan d'action". Cet appel, l'ONG "NPWJ" l'a bien compris. Sa présidente Mme Bonino a renouvelé sa volonté d'accompagner la lutte pour une tolérance zéro d'ici à 2015.

Pendant 48 heures, acteurs et partenaires de la lutte vont travailler sur trois thématiques : la législation comme instrument de changement d'attitude ; la sensibilisation des communautés touchées par les MGF et l'application efficace de la loi. L'objectif commun à toutes les séances sera le partage des expériences acquises et un engagement politique renouvelé vers une action accélérée d'élimination des MGF.

P. Pauline YAMEOGO

Sidwaya